



*Chers adhérents, chers amis,*

Nous renouons avec nos feuilles périodiques d'information en attendant le développement des outils de communication qui seront mis en place progressivement (site internet, blog, revue annuelle, facebook, instagram...)

Comme vous le savez déjà, la fusion de l'AP3F et de la SAFHEC a été définitivement entérinée par nos assemblées du 12 janvier. Les procès-verbaux vous seront adressés sur simple demande.

Nous vous rappelons la composition du bureau :

*Présidents d'honneur* : Jean-Claude Bocquillon et Bruno Quignot, présidents engagés et pugnaces pendant de nombreuses années respectivement de l'AP3F et de la SAFHEC.

*Président* Jean-Charles Bocquet, *Vice-président* Gilles Sinet, *Secrétaire* Dominique Lance, *Trésorier* Jean-Paul Couhet Guichot

*Nous ferons un appel à cotisation pour l'année 2024 dès que le nouveau compte bancaire sera ouvert, les formalités accomplies et l'obtention d'un RIB qu'on vous enverra qui permettra de payer par virement.*

Lors des premières réunions du Conseil d'administration, nous avons travaillé sur les aspects administratifs et établi nos priorités pour l'année 2024. Nous finalisons le nouveau site internet qui sera bientôt opérationnel. Nous devons rapidement confirmer nos participations aux commissions thématiques du PNR et aux conseils d'administration de certaines associations du territoire.

### **Commissions thématiques du Parc Naturel régional Oise - Pays de France (PNR-OPF)**

**L'APFHEC sera représentée (comme l'était l'AP3F) dans ces différentes commissions qui sont :**

**Patrimoine naturel et réseaux écologiques - Ressources naturelles énergie climat - Patrimoine historique et culturel - Architecture, Urbanisme, Paysage - Agriculture/Cheval - Forêt/Filière bois  
Développement économique - Tourisme - Communication - Sensibilisation**

S'ajoute le **comité LEADER** qui a accepté d'accueillir Gilles Sinet en son sein. Il faut s'en féliciter car le PNR-OPF est délégataire pour la région Hauts-de-France de la gestion de fonds européens à hauteur de 1,5 millions d'euros destinés à financer des projets innovants de valorisation du territoire sur la période 2023-2027. Façon d'avoir un regard sur le bon fléchage de ces subventions.

Au sein de ces commissions thématiques, l'objectif de notre association est de VEILLER au respect de la charte en rappelant à ses signataires (les 70 communes du Parc, les deux régions Hauts-de-France et Île-de-France, les départements de l'Oise et du Val-d'Oise qui sont collectivement les contributeurs au fonctionnement du Syndicat mixte du PNR-OPF) de tenir leur engagement en :

- Respectant cette charte, dans l'esprit et dans la lettre, la tenant comme un vrai outil d'aménagement de notre territoire,
- Faisant vivre ses objectifs prioritaires qui sont :
  - ① La préservation des continuités écologiques et de la biodiversité
  - ② La maîtrise de l'étalement urbain
  - ③ Le maintien de la qualité des paysages
  - ④ La recherche d'un développement intégrant transition écologique et énergétique
- Et la défendant en dehors de tout esprit de chapelle et d'intérêts de basse politique... Pas simple...

**Si vous souhaitez représenter l'association dans ces commissions, en fonction de vos centres d'intérêt et de vos disponibilités (entre 3 et 5 réunions par an par commission), il suffit d'être adhérent et agréé par le conseil d'administration. N'hésitez pas. Envoyez votre message au président : Jean-Charles Bocquet ([contact@apfhec.fr](mailto:contact@apfhec.fr)).**

Les sujets d'actualité ne manquent pas en ce début d'année ! Ci-après quelques thématiques sur lesquelles nous travaillons :

**INA (Indice Nocturne d'Abondance)** : Comptages nocturnes des cervidés en forêt, aux phares, organisé par l'ONF, le Domaine de Chantilly (Institut de France), les fédérations départementales de chasseurs avec la présence de naturalistes et de bénévoles. Ces comptages auront lieu début mars pour les forêts d'Halatte et de Chantilly (sur l'ensemble de son périmètre Oise et Val-d'Oise) - (Ermenonville prévu en 2025). Vous avez reçu un mail de notre président Jean-Charles Bocquet pour vous en informer.



Ces comptages n'apportent qu'une estimation quantitative de la population, sa présence spatiale en tentant d'approximer la répartition entre mâles, femelles et jeunes. L'INA est un indicateur, utile, marqueur d'une tendance mais insuffisant pour comprendre complètement la situation qui prévaut dans nos forêts.

Face à la constatation partagée par tous les observateurs selon laquelle la présence des cervidés en cœur des massifs est de plus en plus rare et très préoccupante, l'APFHEC, associée à l'opération, veillera à ce que des conclusions soient tirées en toute transparence et n'entraînent pas des décisions malheureuses et hâtives.

Comme le rappelle Guy Bonnet, ancien président de la SAFHEC et de l'AP3F, spécialiste reconnu des cervidés « *le cerf dans nos forêts mérite mieux qu'être d'abord considéré comme un fauteur de dégâts, diabolisé, intolérable à l'intérieur de la forêt et indésirable à l'extérieur ! D'autres méthodes permettent aux décideurs de ne pas se focaliser sur le seul volet quantitatif, négligeant les données biologiques et éthologiques essentielles à l'harmonie des populations avec leur environnement* ». A suivre...

**EnR et R (Energies Renouvelables et de Récupération)** Le développement des Energies Renouvelables (méthanisation, éolien, photovoltaïque, géothermie) avance à marche forcée. L'Etat demande aux communes de désigner leurs zones d'accélération dédiées aux EnR, accessoirement leurs zones d'exclusion. La loi prévoit que les PNR doivent donner leur avis sur les plans proposés par les communes. C'est la reconnaissance de leur savoir-faire et de la perception qu'ils ont du territoire.



Le PNR-OPF a déjà précisé qu'il inscrit sa doctrine à travers le respect de la charte. Puisse-t-il travailler, en dehors des pressions, avec discernement et inviter les communes à ne pas confondre vitesse et précipitation avec le risque *du toujours plus ennemi du bien*.

Etant déjà intervenue sur plusieurs enquêtes publiques à l'échelle du territoire du PNR (parc photovoltaïque sur la base de Creil, multiplication désordonnée de méthaniseurs aux multiples conséquences...), l'APFHEC, si elle n'est évidemment pas contre ces nouvelles capacités de production d'énergie, continuera à jouer son rôle de lanceur d'alerte, de contradicteur et de modérateur.

## Derniers projets connus à l'étude :

- A moins de 10 km autour de la Maison du Parc à Orry-la-Ville, trois projets de méthaniseurs - de fait concurrents - pour transformer le fumier de cheval. Si la ressource existe bien en quantité sur le secteur, comment faire croire qu'elle sera suffisante pour « donner à manger » à ces trois installations ? Et donc pour pallier une pénurie éventuelle de fumier, on envisage déjà de recourir aux **CIVE (cultures intermédiaires à vocation énergétique)** qui épuisent les sols, détournent les terres agricoles de leur vocation vivrière et puisent dans les ressources en eau pour les irriguer.
- Aux portes du Parc, à Rosières sur les riches terres du Valois, un projet « ambitieux » d'agrivoltaïsme
- Dans le Bois du Roi, un parc photovoltaïque en limite de **zone Natura 2000** !!!

Il appartient au PNR-OPF, aux citoyens, aux associations de soulever les enjeux et de rappeler les limites conformément aux objectifs de la charte c'est-à-dire « **respect du patrimoine écologique, architectural et paysager du territoire, respect de l'équilibre des sols, des écosystèmes et des autres ressources du territoire (biodiversité, ressource en eau, etc...)** ».

**Gestion forestière** : Le dépérissement des forêts reste une préoccupation forte sur le territoire et ceux qui sont engagés au sein du collectif Ensemble Sauvons La Forêt de Chantilly réalisent que la recherche de solutions pour sauver nos forêts est compliquée !

Nous vous signalons un numéro spécial du bulletin de liaison de FNE Île-de-France "Pour des forêts vivantes en Ile de France". Beaucoup d'informations intéressantes !

[https://fne-idf.fr/publications/liaison-201?](https://fne-idf.fr/publications/liaison-201?fbclid=IwAR325hA5FnMDTcf5RaZrwgt11kAyE7hNoqet2fgpWA7gynx2qGwRHTPVU5Y)

[fbclid=IwAR325hA5FnMDTcf5RaZrwgt11kAyE7hNoqet2fgpWA7gynx2qGwRHTPVU5Y](https://fne-idf.fr/publications/liaison-201?fbclid=IwAR325hA5FnMDTcf5RaZrwgt11kAyE7hNoqet2fgpWA7gynx2qGwRHTPVU5Y)

Enfin, vous pourrez prendre connaissance de deux Tribunes récentes du journal "Le Monde" cosignées par le Président de la Fédération Nationale des Parcs Naturels Régionaux, Michael Weber (élu alsacien) qui développent des idées que nous défendons pour atteindre l'objectif d'un aménagement durable de notre territoire. Elles sont clairement exigeantes. Le 4 février 2024 : **Réorienter les politiques agricoles pour apporter les réponses à la crise qui fragilise les agriculteurs** et le 25 octobre 2023 : **Défendre une politique forestière s'appuyant sur les écosystèmes existants en faveur de la biodiversité**.

### A méditer pour notre territoire constitué à 75% de terres agricoles et de forêts.

Tous ces sujets et bien d'autres intéressent l'APFHEC. Elle y reviendra au cours de l'année. Son président et l'ensemble du conseil d'administration invitent tous ceux qui se sentent concernés, de près ou de loin, prêts à donner un peu de leur temps, à venir rejoindre l'équipe de l'association qui s'engage pour la qualité de notre cadre de vie, la protection et la valorisation de notre région et de son environnement. Vous serez sollicités dans une prochaine feuille de liaison pour savoir quelles sont vos attentes, les sujets qui vous intéressent.

Vous pouvez dès maintenant vous faire connaître par mail : [contact@apfhec.fr](mailto:contact@apfhec.fr)

**En attendant, soyez assurés de notre engagement comme nous comptons toujours sur votre soutien.**

A très bientôt.

Jean-Charles Bocquet *Président* - Gilles Sinet *Vice-président*

**NB** : en application du règlement sur la protection des données (RGPD), l'APFHEC vous assure que vos données personnelles recueillies sont destinées exclusivement à communiquer avec vous et de vous informer de ses activités. Elles ne font l'objet d'aucune communication ou cession à des tiers. Vous avez naturellement le droit de les faire rectifier ou supprimer et de choisir de ne plus recevoir nos informations en envoyant un simple mail à [contact@apfhec.fr](mailto:contact@apfhec.fr)

